

ARTISANS, TPE, PME, QUALIBAT EST PARTENAIRE DE VOTRE SUCCÈS EN 2011



**Voyez vite
à l'intérieur...**



QUALIBAT,

est le premier organisme de qualification accrédité par le COFRAC. Il réunit tous les acteurs de la construction : professionnels du bâtiment, architectes, maîtres d'ouvrages publics et privés.

QUALIBAT fournit aux prescripteurs et donneurs d'ordres privés, institutionnels ou particuliers, toutes les informations pour choisir leurs partenaires travaux avec succès.

Rejoignez les entreprises qui réussissent !

“Devenez QUALIBAT et faites partie des 33000 meilleurs artisans et entreprises de France. Préparez les enjeux de 2012 en assurant votre avenir sur un marché soumis à de nouvelles réglementations.”



AVEC QUALIBAT, VOUS ÊTES 100 % GAGNANT !

► QUALIBAT valorise vos compétences

“La compétence technique reste le premier critère de sélection” (Étude IREQ 2008)

La qualification QUALIBAT donne de la visibilité à votre compétence et à la qualité de votre travail, pour mettre toutes les chances de votre côté et augmenter votre activité. Ne passez pas à côté du 1^{er} critère de sélection sur un marché fortement concurrencé !

► QUALIBAT, prend la parole et vous accompagne toute l'année

QUALIBAT est une marque reconnue par les clients professionnels comme par les particuliers pour sa qualité et son sérieux. QUALIBAT met à votre disposition des outils de promotions : autocollants et brochures pour vos clients...

Et pour promouvoir les entreprises et les artisans qualifiés, QUALIBAT communique dans de nombreux médias : radio, cinéma, internet, salons professionnels...

► QUALIBAT, à chaque métier sa qualification

Artisans, TPE, PME, exprimez l'excellence de votre savoir-faire. Peintre, maçon, plaquiste, menuisier, plombier, chauffagiste quel que soit votre métier nous avons la qualification qu'il vous faut !

► QUALIBAT, un réseau de professionnels solidaires

Les entreprises qualifiées fondent leur réussite sur leur professionnalisme, le travail dans les règles de l'art, la transparence et le respect des clients. QUALIBAT partage ces valeurs et dispose d'un réseau de professionnels solidaires.

► QUALIBAT, vous référence auprès des particuliers et des pros

Votre savoir-faire et votre expérience doivent être communiqués ! QUALIBAT le fait savoir sur :

- www.qualibat.com, le site internet QUALIBAT à destination des donneurs d'ordres publics et privés
- travaux.qualibat.com, tout nouveau, le site dédié aux particuliers.

► QUALIBAT, vous accompagne dans les évolutions de vos métiers

La qualification QUALIBAT vous donne accès à un nouveau service exclusif : le Reef 4 du CSTB, c'est à dire la possibilité de consulter gratuitement tous les DTU et autres normes mises à jour dans vos activités qualifiées.



QUALIBAT, POUR VOS CLIENTS ET VOS PARTENAIRES, C'EST :

► La reconnaissance et la confiance

La Qualification QUALIBAT est un véritable critère de confiance et de sélection pour les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage.

Auprès des particuliers, la pyramide bleue et blanche, symbole de la qualification QUALIBAT est reconnue par 1 personne sur 2, une vraie notoriété !

► L'assurance et la sérénité

Pour vos clients, la qualification QUALIBAT offre de réelles garanties de compétence technique et humaine. Ils sont assurés de trouver un partenaire performant pour la conformité du chantier selon les derniers critères de votre métier. Avec vous, ils gagnent en temps et en sérénité.

► L'engagement et le sérieux

Être reconnu QUALIBAT, c'est apporter un gage de sérieux et des valeurs communes de qualité auprès de vos partenaires et de vos fournisseurs.

► Le respect des normes

Travailler avec une entreprise QUALIBAT est la garantie de travailler avec un prestataire appliquant les DTU et respectueux des dernières normes énergétiques et environnementales.

NOUVEAU EN 2011

QUALIBAT met de nouveaux outils à votre disposition :

- **travaux.qualibat.com** : votre nouveau site dédié aux particuliers. → *"Trouver les professionnels qualifiés pour mes travaux"*
- **www.qualibat.com** : votre site devient encore plus performant et renforce votre visibilité auprès des professionnels
- **Accès Reef 4 du CSTB** : un service exclusif et gratuit à la disposition de tous les qualifiés
- **Nomenclature enrichie** pour être toujours au plus proche de votre métier.

Et toute l'année, de forts moyens de communication auprès des professionnels et des particuliers (cinéma, radio, salons professionnels, ...)

QUALIBAT,
Votre partenaire succès 2011 !



Témoignage entreprise qualifiée

Un véritable atout même auprès des particuliers

“ L'entreprise de menuiserie Gilsol dirigée par M. Gilbert Péron a été créée en 1967. Après s'être orientée vers les marchés publics, la société intervient beaucoup actuellement pour les commerces et les particuliers. « Les particuliers font de plus en plus de devis, précise Gladys Péron, mais pour les gens sérieux, la qualification QUALIBAT est un atout. » Le cap de la qualification a été franchi en 1994 pour les fermetures (qualification 4571) et en 1998 pour les menuiseries PVC (3612). L'entreprise peut même désormais prétendre à la mention « Économie d'énergie » de QUALIBAT. Un nouvel atout facilement accessible pour renforcer le positionnement de la société face aux nouveaux marchés générés par le Grenelle...”

Source : Bâti Pro - Juin 2009

“La qualification professionnelle, c'est quoi ?”

C'est reconnaître la capacité d'une entreprise à réaliser des travaux dans une activité précise avec un niveau de technicité défini. Beaucoup de labels, d'appellations et de chartes existent.

Pour mieux les connaître et faire la différence avec la qualification QUALIBAT, rendez-vous sur le site de l'AQC : www.qualiteconstruction.com

Devenez QUALIBAT, dès aujourd'hui !

Rejoignez vite les 33000 artisans et entreprises qui ont choisi de faire connaître la qualité et le sérieux de leur profession. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec l'une de nos agences ou de vous connecter sur notre site internet www.qualibat.com
Un conseiller QUALIBAT sera à vos côtés pour vous aider dans vos démarches.

N'attendez plus et rejoignez-nous !

► ÉTAPE 1

Renvoyez le bon « Devenir QUALIBAT » ou prenez contact avec l'un de nos conseillers QUALIBAT, afin d'obtenir votre dossier de qualification. Les frais de dossier s'élèvent à 135 €^{HT} pour toute qualification sans exigence complémentaire et à 146 €^{HT} pour toute qualification avec exigence complémentaire (tarifs 2011).

► ÉTAPE 2

À réception du dossier de qualification, vous aurez à compléter deux parties distinctes :

- 1 Une Partie administrative : obligations sociales, fiscales, assurances, c'est-à-dire des informations que vous avez déjà en votre possession.
- 2 Une Partie technique : vos moyens humains et matériels, 3 références de chantiers étayées chacune par un devis, une appréciation du client et des photos.

Bien entendu, votre correspondant QUALIBAT reste à votre disposition pour vous assister en cas de besoin.

► ÉTAPE 3

Renvoyez le dossier complété à votre agence QUALIBAT.

► ÉTAPE 4

Une commission d'examen étudie les dossiers et rend régulièrement ses décisions.

Cette commission est composée exclusivement de professionnels du BTP : maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, experts, entreprises et artisans eux-mêmes qualifiés, qui sont vos partenaires au quotidien !

► ÉTAPE 5

Si la décision est favorable :

Félicitations, vous êtes qualifié et votre certificat en atteste officiellement !

80%

du chiffre d'affaires du bâtiment est réalisé par des entreprises qualifiées QUALIBAT et plus de

50%

des particuliers connaissent QUALIBAT !

[source IREQ 2008]



travaux.qualibat.com

Votre nouveau site dédié aux particuliers !



55 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
Tél. 01 47 04 26 01
Fax 01 47 04 52 83

CONTACTEZ-NOUS !

► N°Azur 0 810 000 308

PRIX APPEL LOCAL

www.qualibat.com